

ETE 2019

BISCARROSSE – LANDES (40)

PASSION GLISSE : SURF ET EAUX VIVES

CURIEUX

15/17 ANS

REF : 04700501

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agrégé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

CENTRE ISPE LARRIGADE Landes



CENTRE D'ARTIGUES Pyrénées



Centre Ispe Larrigade, 6089 route des Lacs 40600 BISCARROSSE – 05 58 09 82 99 –
ispe@laligue-fol47.org – www.ispelarrigade-biscarrosse.fr

CENTRE D'ARTIGUES , Vacances Pour Tous 47-65710 CAMPAN -Tél : 05 62 91 91 64-
Courriel : artigues@laligue-fol47.org-Page Facebook : centre de séjours permanent Artigues
Site web : www.artigues-vacances.fr

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vos enfants seront accueillis le premier jour du séjour à partir de 16h jusqu'à 18h30.

Pour le dernier jour, vous pouvez venir chercher vos enfants après le dîner, à partir de 19h30, ou à un autre horaire à déterminer avec le directeur de séjour.

Le séjour des 15/17 ans débute à la montagne et s'achève à l'océan.

Semaine Pyrénées Centre d'Artigues

Vous êtes attendu le premier jour pour le dîner, entre 16h et 18h

Pour venir jusqu'au centre :

Départ le dernier jour après le déjeuner à partir de 19h30

Par la route : Tarbes ou Lourdes puis direction Bagnères de Bigorre. Le centre se trouve à environ 15 km de Bagnères en direction du Tourmalet.

Par le train : Gare de Tarbes puis navette SNCF jusqu'à Bagnères de Bigorre.

Par avion : Aéroport de Tarbes-Ossun-Lourdes.

Semaine Océane Centre Ispe Larrigade Biscarrosse :

Pour le dernier jour, vous pouvez venir chercher vos enfants après le dîner, à partir de 19h30, ou à un autre horaire à déterminer avec le directeur de séjour.

Pour venir jusqu'au centre :

Par la route : Bordeaux direction Bayonne, Sortir direction Biscarrosse / Bassin Arcachon, puis sortie 2 « Biscarrosse, Mios », à Biscarrosse prendre direction Lac « Ispe » au premier rond point.

Le centre est à proximité du golf de Biscarrosse, en face du lac.

Par le train : Gare d'Ychoux, puis navettes jusqu'à Biscarrosse, contacter le directeur du séjour.

Par avion : Aéroport de Bordeaux Mérignac puis liaison SNCF, contacter le directeur du séjour.

TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme, vous recevrez une convocation vous donnant l'heure de rendez-vous environ 15 jours avant le départ. Départ depuis : Paris, Beauvais, Tours, Poitiers, Niort, Bordeaux, Marseille, Avignon, Montpellier, Carcassonne, Toulouse, Auch, Agen, Bergerac et Périgueux. Arrivée prévue sur le centre vers 19h/20h.

1^{er} et dernier repas servis

1^o repas servi : dîner

dernier repas servi : le dîner du dernier jour

SITE

► Situation géographique

Semaine Océan : Le centre Ispe Larrigade, un petit village de chalet, est situé au bord du lac de Cazaux-Biscarrosse à 6 kilomètres de l'océan. En plein cœur de la pinède, le centre d'1 hectare et demi dispose d'espaces ombragés et de terrains de jeux. C'est l'endroit idéal pour profiter pleinement de ses vacances.

Semaine Pyrénées :

Artigues, petit village de la vallée de Campan, se situe au pied du pic du midi de Bigorre sur la route du célèbre col du Tourmalet. A 20kms de la sous-préfecture Bagnères de Bigorre et 6kms de la station de ski La Mongie

► Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs)

Semaine Océan : Les enfants sont hébergés en chalet-pagotel de 7 places. Chaque chalet possède une terrasse et son salon de jardin. Les douches et WC sont situés dans des blocs sanitaires à proximité des chalets et des salles d'activité en dur sont accessibles aux enfants. Les repas seront servis sur des terrasses couvertes. Capacité d'accueil du centre 182 participants

Semaine Pyrénées :

Hébergement en dur, chambres de 3 à 6 lits, avec lavabo, douche et sanitaire à l'étage. Salles de jeux, espaces bibliothèque, babyfoot, Ping-Pong etc... Salles à manger panoramique
Capacité d'accueil du centre 120 participants

Semaine Océan :

Surf ou bodyboard : Avec l'école « La Vigie Maison du Surf », de l'initiation au perfectionnement sur 3 séances de 1h30. Sur la plage du Vivier à Biscarrosse. Moniteurs Brevetés d'Etat. Surf ou body-board en fonction des conditions climatiques ou du niveau des jeunes. L'école « La Vigie Maison du Surf » est labellisée « Ecole Française de Surf », label garantissant sérieux et progression pédagogique adaptée. L'approche des moniteurs est basée sur le plaisir pour amener aux jeunes toutes les sensations qu'ils attendent. C'est dans cet esprit que l'activité sera proposée, avec la volonté de faire des « surfeurs heureux » plus que des surfeurs techniquement irréprochables.

Stand up / Paddle : La nouvelle glisse à la mode! Cette technique permet de se familiariser en douceur avec la glisse. Apprend à tenir en équilibre sur la planche et à glisser sur l'eau à l'aide d'une pagaie lors d'1 séance d'initiation sur la plage de Mayotte à Biscarrosse Lac.

Wake board ou ski nautique : Une journée au lac de Biscarrosse où les jeunes pourront s'initier au plaisir des sports tractés. Une séance de ski nautique ou de Wake-board d'environ 40 minutes selon le niveau du jeune. Organisation de tournois de beach volley et de beach soccer pour compléter la journée.

Roller : Une demi-journée pour découvrir ou pratiquer une autre forme de glisse. (Activité encadrée par un animateur qualifié du centre).

Bouée tractée : un tour de bouée tractée sur le lac de Biscarrosse, 15 minutes de frissons garantis !

Autres activités : Sortie « coucher de soleil » à la dune du Pyla, skate board et/ou VTC à la demande.

Semaine Pyrénées :

Activités d'eau vive : Initiation sur la Barthe de Neste, aux sports d'eau vive par une découverte sur deux demi journées (1 séance de rafting, 1 séance d'hydrospeed ou hot dog pour les moins de 14ans). Activités encadrées par moniteurs brevetés d'état.

Kayak : 1 séance d'initiation sur le lac de Payolle pour pleinement profiter des splendeurs du site. Moniteurs Brevetés d'Etat.

Montagne : Une journée de randonnée dans la vallée d'Arizes, jusqu'au lac et au pied du Pic du Midi.

Bivouacs : 1 nuit sous tente près d'Arreau dans la vallée de la station de Saint Lary et 1 à Tramezaignes dans la vallée d'Arizes. **Prévoir Duvet.**

Notre ambition est de faire en sorte que les jeunes vivent des sensations variées et nouvelles, en ayant la possibilité de participer au choix de leur rythme de pratique.

ATTENTION : Pour garantir la sécurité de tous, les activités ne peuvent se pratiquer que si les conditions de marée et climatiques ne mettent pas en danger les participants.

► Documents obligatoires liés aux activités ou au séjour : **Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques à fournir dans le dossier d'inscription**

ORGANISATION DU SEJOUR

Le centre d'Artigues et le centre Ispe Larrigade bénéficient de l'avis favorable de fonctionnement délivré par la commission de sécurité et d'accessibilité de la ville de Biscarrosse et de Bagnères de Bigorre et de l'agrément des services sanitaires requis.

La volonté de l'équipe est de faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel tout en favorisant une démarche d'autonomie. Chacun doit également être soucieux du matériel mis à disposition et respecter les règles de vie, sans lesquelles, toute vie de groupe est impossible.

Les vacances étant un moment particulier et privilégié de la vie de l'enfant et du jeune, les équipes des centres mettront tout en œuvre pour répondre aux droits, besoins et aspirations de chaque participant et pour respecter le rythme de chacun : petit déjeuner individualisé, endroits calmes aménagés, temps libres.....

► L'équipe d'encadrement : une équipe d'animation (1 pour 8 jeunes) attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences et qualifications requises (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, brevet de surveillant de baignade, attestation de formation aux premiers secours) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous.

Les intervenants extérieurs que nous sollicitons pour l'encadrement de certaines activités sont des professionnels, avec qui nous sommes conventionnés. Ils sont titulaires d'un brevet d'Etat et sont agréés par la DDCSPP.

► L'alimentation : la création, la composition des menus et la confection des repas sont confiées à des professionnels. Nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Nous veillons également à ce quelle soit adaptée aux activités prévues lors du séjour. Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité, nous effectuons le remplacement ou la compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. Par contre, nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte certaines demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités et avoir des répercussions sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan. En cas d'allergies alimentaires, il est indispensable de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin de faciliter l'accueil, sans risque pour la santé de l'enfant ou du jeune et nous permettre d'évaluer notre capacité à prendre en compte la ou les interdictions alimentaires.

► Linge : nous effectuons le lavage du linge personnel des enfants et des jeunes, au minima une fois par semaine, pour tous les séjours ayant une durée minimale de 8 jours. De manière générale et en fonction des conditions météorologiques, nous nous efforçons de limiter le volume de linge sale au retour de l'enfant. Dans tous les cas, ce linge sera isolé dans une poche dans la valise.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Semaine Océan :

- **Par téléphone :** Pour parler à votre enfant merci d'appeler aux heures de repas. Composez le 05 58 09 82 99.
- **Le courrier :**
Nous incitons les jeunes à vous écrire une fois au moins durant le séjour. En retour, ils espèrent recevoir de vos nouvelles.
- **La Page Facebook et le site internet, pour plus d'infos sur le centre et laisser un message à votre enfant :**
www.ispelarrigade-biscarrosse.fr

Semaine Pyrénées :

- **Par téléphone :** Si vous désirez obtenir votre enfant directement vous pouvez téléphoner sur le portable dédié à cet effet au 06 48 32 94 89 de 17h30 à 19h
- **La page facebook :** Vous pouvez suivre le déroulement du séjour sur notre page Facebook : centre permanent de séjours d'Artigues
- **Site web :** www.artigues-vacances.fr

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

► **Trousseau de séjour / trousseau spécifique** : Nous conseillons vivement des vêtements et linge simples et robustes, en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est de plus recommandé de marquer le linge et les vêtements, ainsi que les objets personnels. Une fiche trousseau type vous sera remise lors de l'inscription. Donnée à titre indicatif, elle vous permettra de faire un inventaire avec votre enfant des affaires qu'il emporte. Pour les séjours des enfants âgés de 6 à 11 ans, un inventaire d'arrivée et de retour sera systématiquement effectué par un animateur avec l'enfant.

► **Argent de poche** : Nous vous conseillons de ne pas en donner trop (20-25 euros maximum). Sur place, deux solutions : l'enfant ou le jeune conserve son propre argent à « ses risques et périls », ou il le remet à la direction qui lui en délèguera la gestion par un système de « banque ». Dans ce cas, merci de bien vouloir le glisser dans une enveloppe au nom du participant, à remettre aux animateurs le jour du départ en séjour.

► **Santé** : un dossier sanitaire de liaison vous sera remis lors de l'inscription. Veillez à le remplir soigneusement, il comporte des informations essentielles concernant le bon déroulement du séjour. Veillez également à nous fournir tous les documents utiles (attestations à jour de carte vitale ou CMU, carte vitale pour les jeunes de plus de 16 ans). Sur place, une assistante sanitaire, assurera le suivi médical de votre enfant. Veillez, en cas de traitement, à nous remettre impérativement une ordonnance afin de nous permettre d'administrer ce dernier. Si votre enfant est malade durant le séjour, vous serez informés et il sera naturellement conduit chez un médecin. Les honoraires de ce dernier, de même que les éventuels frais de pharmacie vous seront réclamés. Attention, pour les enfants et les jeunes bénéficiaires de la CMU, certains praticiens la refusent et nous contraignent à faire l'avance des frais, et donc, à vous en réclamer le remboursement par la suite.

► **Utilisation du téléphone mobile** : bien que parfaitement autorisée, nous conseillons vivement aux enfants et aux jeunes de ne pas emporter leur téléphone mobile. En effet, il est déconseillé, voire interdit au cours de certaines activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour. Enfin, pour les plus jeunes, nous avons pu constater qu'il était parfois utilisé maladroitement pour appeler leurs parents et les inquiéter inutilement.

► **Objets de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes, consoles, CD, vêtements de marque, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association. Les lunettes de vue demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

► **Cigarette et e-cigarette** : Nous rappelons qu'il est formellement interdit pour les jeunes de moins de 16 ans de fumer pendant le séjour (décret 2006-1386), dans et hors de l'enceinte du centre de vacances. Pour les jeunes de 16 ans et plus, une tolérance pourra être accordée en dehors du centre de vacances et selon les modalités définies par l'équipe du séjour.

ASSURANCE

Nous souscrivons pour votre enfant, une assurance durant le séjour (y compris durant le transport si nous l'organisons), auprès de notre compagnie d'assurance APAC/MAIF. Il sera ainsi couvert en Responsabilité civile (dommages corporels causés aux tiers), en Défense et Recours, en Individuel accident corporel, en assistance rapatriement sanitaire (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

Documents à remettre le jour du départ : le dossier sanitaire de liaison et les documents utiles y afférents (attestations à jour carte vitale ou CMU, carte vitale pour les plus de 16 ans), ordonnance en cas de traitement, les documents requis pour la pratique de certaines activités, les documents requis en cas de sortie du territoire, l'autorisation du droit à l'image.

Nous attirons votre attention sur le caractère impératif des documents à fournir et le fait de nous remettre un dossier à jour complet. Nos autorités administratives de tutelle (DDCSPP) nous rappellent régulièrement qu'il est de notre devoir de ne pas garder un enfant ou un jeune sur nos séjours dans le cas où ces obligations ne sont pas satisfaites.

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

**ATTESTATION D'APTITUDE PREALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITES NAUTIQUES ET
AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS**
(Accueils relevant des articles L.227-4 et R.227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Le test doit être effectué en piscine par un Maître Nageur

Nom et Prénom du mineur :

Date du test :

Aptitudes vérifiées et acquises :

1. En référence à l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles et à l'arrêté du 25 avril 2012.

(Mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau
Ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

2. En référence au code du sport

Pour la pratique des activités de canoë Kayak, nage en eau vive, voile organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physiques ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- Nager 25 mètres
 - Pour la pratique de canoë, du Kayak et de la nage en eau vive
 - Pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans
- Nager 50 mètres
Pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne ayant fait passer le test :

Nom et Prénom :

Qualification :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

Signature :

FICHE DU TROUSSEAU ETE

Centre de vacances

Participant : NOM.....

Prénom.....

Séjour : date et lieu

CETTE FICHE, MISE DANS LA VALISE, PERMET DE DRESSER L'INVENTAIRE A L'ARRIVEE ET AU DEPART DU JEUNE.

L'énumération ci-dessous n'est qu'une indication que nous donnons aux familles. Le trousseau doit évidemment être constitué en fonction de l'âge de l'enfant, du lieu d'implantation du centre de vacances et des activités qui y seront pratiquées.

LISTE	NOMBRE			OBSERVATION
	FOURNI PAR LES PARENTS (*)	RELEVE A L'ARRIVEE	RELEVE AU DEPART	
1 ● VETEMENTS				
3 jeans ou pantalons				
5 chemisettes ou chemisiers ou polos				
2 gilets ou sweets				
1 paire de sandales ou nu pieds (en bon état mais pas neuves)				
1 paire de bottes caoutchouc				
1 paire de chausson ou pantoufle				
2 chapeaux de soleil ou casquette				
5 shorts ou bermudas				
8 slips ou culottes				
8 tee-shirts				
2 maillots de bain				
2 joggings ou survêtements				
2 pyjamas ou chemises de nuit				
8 paires de chaussettes ou socquettes				
1 imperméable ou K-way (absolument indispensable)				
1 bonnet de bain (exigé en piscine)				
2 pull-over chaud				
2 jupes ou robes				
1 blouson ou anorak léger				
1 paire de vieux basket				

LISTE	NOMBRE		
	FOURNI PAR LES PARENTS (*)	RELEVE A L'ARRIVEE	RELEVE AU DEPART
2 ● POUR LA TOILETTE , L'HYGIENE, LA PROPRETE			
3 serviettes de toilette			
3 gants de toilette			
2 serviettes de bain			
Savon, dentifrice, gel douche, shampoing			
Brosse à dents, peigne			
Crème solaire protectrice écran total (Coeff.7)			
Mouchoirs (pochette) 6.			
SI L'ENFANT EST INCONTINENT, augmenter son trousseau en conséquence et signaler ce fait au directeur par lettre jointe au dossier.			
SI LA JEUNE FILLE EST REGLEE, prévoir des serviettes périodiques.			
3 ● COURRIER			
Papier à lettres			
Enveloppes timbrées portant l'adresse des parents, grands-parents...			

ACTIVITES PARTICULIERES :

- **Activité voile** : il est indispensable de prévoir 1 ou 2 pulls supplémentaires, 1 bermuda ou un vieux jean. 1 paire de chaussures pour l'activité (soit 1 vieille paire de tennis, soit 1 vieille paire de bottes non doublées, soit 1 paire de sandalettes plastiques), anorak ou ciré.
- **Activité équestre** : le jeune peut emporter son propre matériel : sinon il est conseillé de se munir d'une paire de bottes plastiques ou autre et d'un jean usagé (les bombes étant fournies).
- **Activité camping (bivouac)**, apporter 1 sac à dos (15 litres), 1 duvet, une gourde.
- **Activité cirque et danse** apporter 1 paire de chaussons rythmiques et 1 jogging.
- **Activité foot** : crampons + protège tibia + vêtements de sport courts et longs en conséquence
- **Activité : moto** : prévoir 1 paire de gants , sweat-shirt manches longues, jeans, chaussures montantes
- **Activité montagne** : prévoir vêtements chauds, en supplément.(pull, chaussettes, blouson chaud)

REMARQUES :

- **Les draps et les couvertures** sont fournis dans le centre.
- **Le blanchissage du linge** est prévu 1 fois par période de 7 jours.
- **Le trousseau doit être marqué** au nom de l'enfant (marques portant le nom tissé en entier et cousues).
- **La fiche trousseau** est une fiche d'inventaire indicative et conseillée et non une liste de vêtements obligatoires.

Inventaire arrivée fait le : par

Inventaire départ fait le : par

(*) Colonne à compléter par les parents